2014

Colonnes à déchets ménagers, mode d'emploi

RÉDUISONS Le juste tri ! NOS DÉCHETS

Une solution collective pour des cas particuliers

Pour répondre à des problématiques de stockage de bacs et d'accessibilité pour les véhicules de collecte, des colonnes à ordures ménagères avec contrôle d'accès par clé électronique sont installées à certains endroits dans les communes de la Vallée de Clisson pour recueillir les déchets produits par les foyers concernés.

Comment ça marche ?

- Les foyers concernés seront contactés directement par la Communauté de communes de la Vallée de Clisson.
- Une clé électronique individuelle sera fournie à chacun de ces foyers.
- Cette clé permet d'ouvrir les colonnes de regroupement du territoire de la Vallée de Clisson.
- Elle identifie le foyer à chaque ouverture de la colonne.
- La colonne est munie d'un tambour qui peut accueillir un **sac de 30 litres** maximum.

Foyers concernés :

Absence d'espace de stockage :
Les habitations individuelles ou collectives ne disposant pas de jardin, de cour, de local pour ranger le bac de collecte en dehors des périodes de collecte.

Sites inaccessibles au camion de collecte :
Voies étroites, impasses, centre historique...

Habitats collectifs et lotissements :
Pour les nouveaux logements collectifs et lotissements en construction, le bailleur ou le promoteur pourront installer des colonnes de regroupement équipées de contrôle d'accès.

En pratique

C'est votre clé qui alimente en électricité, le mécanisme d'ouverture des colonnes à déchets.

Votre clé fonctionne grâce à 2 piles AAA/LR03 - 1,5 V.

Si la clé est déchargée, vous ne pouvez plus utiliser les colonnes à déchets.

Afin de prévenir tout dysfonctionnement de votre clé, nous vous invitons à :

- Repérer l'état de charge de votre clé quand celle-ci est insérée dans la colonne
- Changer les piles quand elles sont déchargées.

L'écran de la colonne vous permet de visualiser

1. L'état de charge de votre pile
2. L'état de remplissage de la colonne
3. Les gestes que vous devez effectuer pour déposer votre sac («ouvrir» ou «fermer» la colonne)

La durée de vie moyenne des piles de la clé est d'environ 3 ans pour une utilisation normale.

En cas de problème technique, merci de bien vouloir nous le signaler au 08 20 20 61 12.

Quel est le tarif ? pour l'année 2014

Il est composé d'une part fixe (incluant 12 dépôts/semestre et l'accès au service Déchets) **et d'une part variable** (par dépôt supplémentaire)

- **Part fixe : 81,10 € /an**
- **Part variable : 1,30 € par sac supplémentaire**

En cas de dégradation, de perte ou de vol, tout remplacement de la clé électronique sera facturé 25 €.

Communauté de Communes Vallée de Clisson

Modalités d'utilisation Lire au dos...

Comment utiliser les colonnes à déchets ménagers à clé ?

Le dépôt se déroule en 5 étapes :

1. Introduire la clé électronique jusqu'au bout

2. Attendre le "clic" et le message "Ouvrir" sur l'écran de contrôle

3. Ouvrir le tambour et mettre votre **sac de 30 litres**

4. Refermer le tambour

5. Retirer la clé

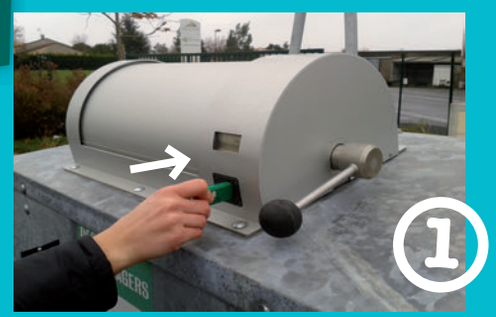

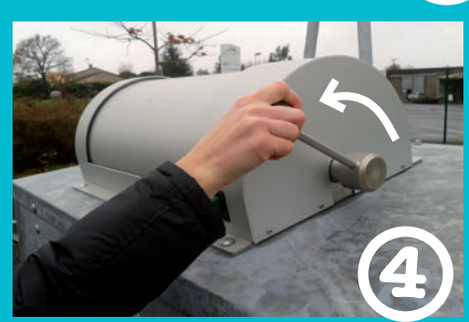

Attendre 3 secondes pour renouveler l'opération si vous souhaitez déposer un autre sac.

RÉDUISONS Le juste tri ! NOS DÉCHETS

Un doute, une question ?

Contactez le service Environnement de la Vallée de Clisson :
Tél. 08 20 20 61 12 ou www.environnement-valleedeclisson.fr

Communauté de Communes Vallée de Clisson

2014

Colonnes à déchets ménagers, mode d'emploi

RÉDUISONS Le juste tri ! NOS DÉCHETS

Une solution collective pour des cas particuliers

Pour des raisons de sécurité et d'optimisation du ramassage des déchets et afin de répondre à des problématiques de stockage de bacs et d'accessibilité pour les véhicules de collecte, des colonnes à ordures ménagères avec contrôle d'accès par badge électronique sont installées par endroits dans les communes de la Vallée de Clisson pour recueillir les déchets produits par les foyers concernés.

Comment ça marche ?

- Les foyers concernés seront contactés directement par la Communauté de communes de la Vallée de Clisson.
- Un badge électronique individuel sera fourni à chacun de ces foyers.
- Ce badge permet d'ouvrir les colonnes de regroupement du territoire de la Vallée de Clisson.
- Il identifie le foyer à chaque ouverture de la colonne.
- La colonne est munie d'un tambour qui peut accueillir un **sac de 30 litres** maximum.

Foyers concernés :

Absence d'espace de stockage :
Les habitations individuelles ou collectives ne disposant pas de jardin, de cour, de local pour ranger le bac de collecte en dehors des périodes de collecte.

Sites inaccessibles au camion de collecte :
Voies étroites, impasses, centre historique...

Habitats collectifs et lotissements :
Pour les nouveaux logements collectifs et lotissements en construction, le bailleur ou le promoteur pourront installer des colonnes de regroupement équipées de contrôle d'accès.

En pratique

C'est votre badge qui alimente le mécanisme d'ouverture des colonnes à déchets.

Le tambour est dimensionné pour recevoir un seul sac de **30 litres** maximum.

Patientez quelques secondes entre chaque dépôt de sac poubelle.

Si l'écran continue d'afficher «BADGE ?» et que rien ne se passe alors que vous avez glissé le badge plusieurs fois sur le lecteur, c'est que votre badge ne fonctionne peut-être plus. Aucun dépôt ne sera décompté. Vous pouvez contacter la Communauté de communes de la Vallée de Clisson pour procéder au remplacement de ce badge.

En cas de problème technique, de panne, de perte, de vol, de dégradation, merci de bien vouloir le signaler au 08 20 20 61 12 ou sur le formulaire de contact du site www.environnement-valleedeclisson.fr

Quel est le tarif ? pour l'année 2014

Il est composé d'une part fixe (incluant 12 dépôts/semestre et l'accès au service Déchets) **et d'une part variable** (par dépôt supplémentaire)

- **Part fixe : 81,10 € /an**
- **Part variable : 1,30 € par sac supplémentaire**

En cas de dégradation, de perte ou de vol, tout remplacement de la clé électronique sera facturé 25 €.

Communauté de Communes Vallée de Clisson

Modalités d'utilisation Lire au dos...

Comment utiliser les colonnes à déchets ménagers à badge ?

Le dépôt se déroule en 5 étapes :

1. Passer votre badge sur le lecteur

2. L'écran du lecteur affiche "CARTE OK", le tambour est alors déverrouillé

3. Ouvrir le tambour

4. Mettre le **sac de 30 litres**

5. Refermer le tambour

Attendre 3 secondes pour renouveler l'opération si vous souhaitez déposer un autre sac.

RÉDUISONS Le juste tri ! NOS DÉCHETS

Un doute, une question ?

Contactez le service Environnement de la Vallée de Clisson :
Tél. 08 20 20 61 12 ou www.environnement-valleedeclisson.fr

Communauté de Communes Vallée de Clisson